

الجمهورية التونسية وزارة التعليم العالي والبحث العلميي جامعة جندوبة المعهد العالى للإعلامية بالسكاف

Appel à candidature au Mastère professionnel en Administration et Sécurité des Réseaux Informatiques

L'Institut Supérieur d'Informatique (ISI) du Kef annonce l'ouverture du concours sur dossier pour la sélection des candidats au Mastère professionnel en Administration et Sécurité des Réseaux Informatiques (ASRI) au titre de l'année universitaire 2019-2020.

<u>Profils concernés</u>: Titulaires d'un diplôme de licence en informatique ou un diplôme équivalent.

Nombre de places : 30 étudiants (27 candidats titulaires d'un diplôme de licence appliquée en informatique ou un diplôme équivalent + 03 candidats titulaires d'un diplôme de licence fondamentale en informatique ou un diplôme équivalent).

Procédure et dates importantes

1. Étape 1 : pré-inscription en ligne

Les candidats voulant suivre ce cursus de formation doivent s'inscrire en ligne à travers le site web de l'ISI du Kef www.isikef.rnu.tn à partir du Lundi 08 Juillet 2019 au Samedi 13 Juillet 2019 à midi. Chaque candidat doit saisir en ligne les données demandées et à ce stade aucune pièce justificative ne sera demandée.

N.B: Tout candidat ayant fourni de données erronées, lors de sa pré-inscription en ligne, sera éliminé.

2. Étape 2 : Affichage des scores

Les scores calculés, selon la formule ci-dessous, seront publiés sur le site web et les réseaux sociaux de l'institut. La date de l'affichage des scores est fixée au Jeudi 18 Juillet 2019.

Score = B. Mbac + B. MG + B. Session - R

Mbac: moyenne du baccalauréat.

MG: moyenne générale des trois ans de la licence ou des quatre ans de la maîtrise.

B. MG: Bonus de la Moyenne Générale = Moyenne Générale (MG) – 10.

B. Mbac: Bonus de la moyenne du baccalauréat = Moyenne du Baccalauréat - 10

Bonus session : = +2 pour chaque réussite à la session principale,

= +1 pour chaque réussite à la session de contrôle.

R: Redoublement, R = 1 pour chaque redoublement.





3. Étape 3 : Publication de la liste des candidats sélectionnés et de la liste d'attente

Date: Mercredi 24-07-2019

4. Étape 4 : Dépôt des pièces justificatives

Les étudiants pré-sélectionnés ainsi que ceux qui figurent dans la liste d'attente devront obligatoirement envoyer, par voie postale à l'adresse suivante: 5 Rue Salah Ayech, le Kef 7100, un dossier comportant une copie de la carte d'identité nationale et des copies certifiées conformes aux pièces originales :

- du diplôme de Baccalauréat,
- du relevé des notes de Baccalauréat,
- du diplôme de licence ou du diplôme équivalent,
- du relevé des notes de chaque année d'étude universitaire.

Date limite de dépôt des pièces justificatives : Vendredi 02 Août 2019.

N.B.: les dossiers reçus hors délai ne seront pas traités

5. Étape 5 : Affichage des candidats retenus et autorisés à s'inscrire

Date: Vendredi 09 Août 2019

